

CAHIER
DETACHABLELES
AFFAIRESLe No 1
de la finance
et de
l'économie
au Québec

MONTRÉAL, SAMEDI LE 2 NOVEMBRE 1991

CAHIER B 12 PAGES

L'ÉCOLE
PRIVÉEENGAGEMENT
MAJEUR DU
MINISTRE PAGÉ

Le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, s'est engagé, dans une entrevue accordée aux AFFAIRES (lire texte de Dominique Froment en page B-2) à augmenter d'environ 35 à 40 M\$ le soutien financier de Québec aux écoles privées. Il s'agit d'un virage important dans la philosophie du ministère qui, depuis des années, a plutôt cherché à diminuer son soutien à ces écoles. On en compte 423, dont 256 sont déclarées d'intérêt public, c'est-à-dire, subventionnées par l'État, dans le jargon du ministère de l'Éducation.

L'érosion du financement du secteur privé a été assez significative au fil des ans. En 1968, Québec s'engageait à financer l'école privée, au prorata des étudiants qui s'y inscrivaient, à hauteur de 80 % de ce qu'il en coûtait pour les étudiants du secteur public. Puis, en 1981, le gouvernement changea ce mode de calcul par un montant fixe, modifié par décret. Il s'ensuivit ce qu'on devine bien, soit une diminution nette assez coupante. La participation de Québec au financement des écoles privées ne représente plus aujourd'hui que 52 % du coût d'un étudiant inscrit au public. L'engagement du ministre est de porter à 66 % ce ratio.

En dix ans, malgré la diminution du financement de l'État, la fréquentation du secteur privé a augmenté de 14 %, pour s'établir à 119 609 élèves cette année, soit 10 % de toute la population étudiante. Pendant cette période, la clientèle du secteur public a chuté de 13 %.

NORMAND
SAINT-HILAIRE

Pour pallier
aux coupures
de
subventions,
les écoles
privées ont dû
recourir
davantage aux
frais de
scolarité
perçus auprès
des étudiants.

Au niveau
secondaire,
ceux-ci sont
passés en
moyenne de
512 \$ en 1980
à 1017 \$ en
1989.

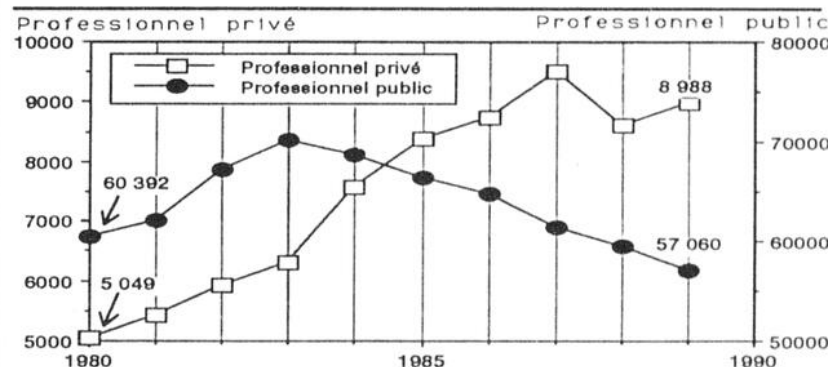
Pp. B-4 à B-7

Comme le
démontre le
graphique
ci-contre, le
secteur privé a
connu une
croissance du
côté de
l'enseigne-
ment profes-
sionnel, tandis
que le secteur
public voyait
celui-ci
décroître au
sein de ses
institutions.

P. B-9



Photo : IBM

FRÉQUENTATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL /
ÉCOLE PRIVÉE, ÉCOLE PUBLIQUE

Source : Association des collèges du Québec

PAGÉ S'ENGAGE A
HAUSSER LE
FINANCEMENT

Le ministre de l'Éducation du Québec, Michel Pagé, s'engage à porter, d'ici la fin de son mandat, de 52 % à 66 % des coûts de l'école publique, le ratio de financement des écoles privées. Compte-rendu d'une entrevue exclusive aux AFFAIRES.

P. B-2



Michel Pagé dit que la réforme de l'école privée ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan de la réforme de l'éducation.

FRAIS DE
SCOLARITÉ : DES
ÉCARTS
IMPORTANTES

Règle générale, plus on s'éloigne de Montréal, moins l'école privée est dispendieuse.

Pp. B-4 à B-7



La réalité économique exerce des pressions à la baisse sur les prix de l'enseignement privé, explique Michèle Ménard, de l'Association des institutions d'enseignement secondaire.

Collège
André-Grasset

1001, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 1M3

381-4293

Une préparation de qualité aux études supérieures ou au marché du travail

SECTEUR GÉNÉRAL

- ☐ Sciences
- ☐ Sciences humaines
- ☐ Sciences de l'administration
- ☐ Arts et communication
- ☐ Langues et lettres

SECTEUR TECHNIQUE

- ☐ Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière
- ☐ Techniques administratives
- ☐ Administration et coopération

Le ministre de l'Éducation s'engage à hausser de

Michel Pagé, ministre de l'Éducation, s'engage à hausser à 66 % d'ici la fin de son présent mandat la participation du gouvernement du Québec dans le financement des écoles privées.

En 1968, la Loi 56 avait fixé à 80 % de ce qu'il en coûte dans le secteur public la participation du gouvernement au financement du secteur privé. En 1978, le gouvernement du Parti Québécois avait décrété un moratoire sur la création d'écoles privées, moratoire qui fut levé en 1985 par Claude Ryan, alors ministre de l'Éducation.

Par la suite, en 1981, la Loi 11 est venue modifier le mode de subvention, si bien que de 80 % en 1968, la participation du gouvernement

au financement des écoles privées ne compte plus aujourd'hui que pour 52 % de ce qu'il en coûte dans le secteur public.

Au cours d'une entrevue exclusive accordée aux AFFAIRES, M. Pagé s'est dit conscient de la précarité financière des écoles privées et de l'importance de leur venir en aide.

Dans le cadre du projet de Loi 141, M. Pagé s'engage de plus à financer dans la même proportion les écoles privées de niveau primaire qui n'ont pas de pensionnat, elles qui n'ont pas droit à l'aide gouvernementale présentement. Les écoles privées coûtent 230 M\$ au gouvernement et M. Pagé évalue à 35-40 M\$ de plus ces nouvelles mesures.

En outre, M. Pagé veut cor-

riger le fait que les écoles privées n'ont pas droit à l'aide du gouvernement pour les services particuliers qu'elles offrent, comme les programmes de francisation, d'adaptation des élèves en difficulté d'apprentissage ou d'assistance aux élèves handicapés. Il n'a toutefois pas encore déterminé quelle forme prendra cette aide.

L'intention de M. Pagé de ne plus accorder de permis permanents aux écoles privées, mais seulement des permis de cinq ans renouvelables, a créé une certaine panique dans le milieu. En conséquence, il s'engage à revoir sa position afin de les sécuriser.

Toutefois, M. Pagé n'en démord pas : il faut protéger les parents des enfants qui fréquentent les écoles pri-

vées. « Ce n'est pas normal que le gouvernement n'ait aucun droit de regard sur ce qui se passe dans les écoles privées. Il est important que l'on s'assure de la qualité des services qui y sont offerts », a-t-il déclaré.

Les représentants du secteur privé ont notamment accusé le ministre de vouloir instituer un système de quotas d'élèves dans leurs écoles, ce dont M. Pagé se défend bien.

« Je veux simplement m'assurer qu'une école qui prétend mettre des ordinateurs à la disposition des enfants n'a pas une seule machine pour 30 enfants. Je ne veux pas contrôler les écoles privées mais m'assurer qu'elles sont en mesure de fournir les services dont elles font la promotion. »



Photo : Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

« Les élèves qui doublent leur année scolaire coûtent 505 M\$ par année à la société », a affirmé Michel Pagé, ministre de l'Éducation.

Le décrochage : une priorité

Cela dit, le projet de Loi 141 ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan de la réforme de l'éducation, a affirmé M. Pagé, aussi député de Portneuf, qui fait du problème du décrochage en milieu scolaire sa grande priorité. M. Pagé trouve en effet alarmant que 36 % des étudiants n'obtiennent pas un diplôme d'études secondaires et que 30 % de la population active du Québec ne participe pas à la croissance.

« Lorsqu'on sait que les entreprises n'arrivent pas à trouver du personnel compétent, cela n'a pas de bon sens, a-t-il lancé. Dans 10 ans, 40 % des emplois exigeront 16 ans de scolarité et autant un diplôme d'études collégiales ou une formation spécialisée. Si on ne donne pas un sérieux coup de barre, on va manquer le bateau, c'est certain. »

Pour mieux faire comprendre l'urgence de la situation,

M. Pagé a cité l'exemple de la compagnie Laurinco qui a dû abaisser ses exigences d'un secondaire 5 à un secondaire 3 pour ses employés parce qu'elle n'arrivait pas à trouver tout le personnel dont elle avait besoin.

Le problème du décrochage est très complexe parce qu'il dépasse les cadres du milieu scolaire, a admis M. Pagé. Ainsi, 31 % des décrocheurs proviennent de familles monoparentales, qui représentent 17 % des familles au Québec. Deux décrocheurs sur cinq ont un travail rémunéré et une bonne partie d'entre eux sont issus d'un milieu défavorisé où l'école est dévalorisée.

Comme solution à ce problème, le ministre compte mettre l'accent sur le dépistage des élèves susceptibles de décrocher afin de leur venir en aide avant qu'ils ne quittent l'école. Comme première étape de son programme, il publiera, en janvier, des statistiques sur le taux d'abandon dans chaque com-

Charles-Lemoyne
LE COLLÈGE

Service des admissions
638-1282, poste 137

Charles-Lemoyne, l'associé de la famille



Académie Ste-Thérèse

Plus que jamais, l'ÉCOLE DE L'AVENIR, l'ACADÉMIE STE-THÉRÈSE offre à ses élèves de la maternelle à cinquième secondaire, UN MILIEU DE VIE où les jeunes peuvent étudier, participer, s'impliquer et s'épanouir dans la diversité des cours et activités offerts.

Qualifiée par les média de CLUB MED DE L'ÉDUCATION, l'Académie Ste-Thérèse propose un projet éducatif qui peut paraître coûteux à prime abord, mais l'excellence et la quantité de services offerts le rend sans conteste très concurrentiel.

C'EST L'ÉCOLE DONT VOUS RÊVIEZ POUR VOTRE ENFANT !
N'hésitez plus, INFORMEZ-VOUS !

Pour les élèves de primaire 6 à cinquième secondaire, il y aura une séance d'information le samedi, 16 novembre, à 9 heures au 425 rue Blainville est, Ste-Thérèse, 434-1130 (les examens d'admission se dérouleront parallèlement à cette rencontre. Coût: \$25.00). M.E.Q. 303520

Pour les élèves de maternelle à primaire 5, une séance d'information aura lieu le samedi 30 novembre à 10 heures, au 562 rue Grande Côte, Rosemère (621-0523).

M.E.Q. 409533

10
ANS
Déjà!

52 à 66 % le financement des écoles privées

mission scolaire et diffusera des modèles d'intervention provenant des commissions scolaires qui réussissent mieux dans ce domaine.

« Je ne veux pas d'une politique nationale parce que le problème diffère d'une région à l'autre, a dit le ministre. Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, par exemple, le décrochage est relié au contexte économique difficile. Mais, en Abitibi, c'est le contraire. Quand les mines fonctionnent bien, les jeunes quittent l'école pour aller y travailler. »

Un sauvetage original

Par exemple, à la Commission scolaire du Sault-Sainte-Marie, à LaSalle, on a dépisté 20 jeunes au potentiel de décrochage très élevé. Après avoir réalisé une étude de faisabilité, on leur a fait fabriquer des horloges en intégrant les matières de base à leurs activités : dictée sur l'horlogerie, principes de physique appliqués au balancier, etc. On a ainsi réussi à en sauver une quinzaine.

« Le problème, c'est que les enfants trouvent l'école ennuyeuse, estime M. Pagé.

Cela n'est pas surprenant car un enfant de 13 ans a vu 43 000 meurtres à la télévision. Il faut faire preuve de beaucoup d'imagination pour susciter son intérêt. »

Une autre partie de la solution portera sur l'augmentation du nombre de journées d'enseignement, de 180 actuellement à 185. En Colombie-Britannique, ce nombre est de 184, de 189 en Saskatchewan et de 185 en Ontario. M. Pagé a cependant tenu à préciser que les journées d'enseignement dans les autres provinces sont plus longues de 30 minutes, ce qui équivaut à une demi-journée de plus par semaine. En France, on totalise 176 journées d'enseignement mais elles s'étendent sur 6,5 heures au lieu de cinq chez nous, ce qui équivaut à environ 216 de nos journées.

Ce qui choque M. Pagé, c'est que, malgré l'obligation de dispenser 180 journées d'enseignement par année, les professeurs n'ont été en poste que 172 journées en 1988-89, en raison des tempêtes de neige et d'autres événements fortuits.

« Si on retranche à ce total les deux journées d'accueil et les 12 journées d'exa-

mens, on arrive à un total de 158 journées de classe effectives, estime M. Pagé. Selon les professeurs, ce ne sont pas cinq journées de plus qui changeront grand-chose au décrochage. Cependant, si on suit cette logique, cinq journées de moins ne changeraient rien non plus. La question est de savoir jusqu'où on va aller dans le laxisme. »

M. Pagé propose donc un calendrier de 185 journées, excluant les journées d'accueil. En plus, il réduirait de 12 à sept journées la période d'examens. Le nombre de jours d'enseignement effectifs passerait ainsi de 158 à 178. Et le plus beau dans tout cela est que ce nouveau calendrier ne nécessiterait pas l'ouverture des conventions collectives des professeurs.

Une autre mesure mise de l'avant par le ministre de l'Éducation porte sur l'évaluation des élèves, une tâche à laquelle les professeurs consacrent pas moins de 30 % de leur temps. « L'évaluation est devenue beaucoup trop sophistiquée, au détriment du contenu de l'enseignement. Il doit bien y avoir une façon de simpli-

fier les choses », croit M. Pagé, qui gère un budget de 5,5 milliards de dollars.

Quant à la formation professionnelle, le ministre estime que le Québec part de loin. « Toutes les commissions scolaires avaient leur centre de formation professionnelle qui dispensait toutes sortes de cours au contenu peu élaboré, a dit M. Pagé. En 1987, Claude Ryan a révisé les programmes et fait en sorte qu'ils répondent mieux aux besoins des entreprises. »

« En outre, mon gouvernement a investi 160 M\$ en équipement depuis 1988. Aujourd'hui, on a 21 mini-usines dans nos écoles qui dispensent une formation beaucoup mieux adaptée aux besoins du marché du travail, notamment parce que les entreprises participent à la gestion de ces centres. »

M. Pagé a l'intention de porter de 21 à 35 voire 40, d'ici cinq ans, le nombre de ces centres. Incidemment, la création d'au moins trois sera annoncée au cours des 12 prochains mois, soit pour les métiers du plastique, l'industrie aérospatiale et les métiers de la mode. Le ministre prévoit aussi assouplir

les conditions d'admission à ces centres pour éviter, comme il l'a souligné, « qu'un élève soit refusé en mécanique et décroche parce qu'il a coulé son cours d'histoire ».

Finalement, la formation des maîtres inquiète aussi M. Pagé : « Des 60 000 professeurs actuels, 40 000 prendront leur retraite au cours des 12 prochaines années. Si nous ne trouvons pas le moyen de revaloriser la profession, il faudra importer des professeurs avant longtemps. »

M. Pagé veut, de plus, revoir la formation des maîtres pour la rendre plus générale.

Pour éviter le choc du passage du primaire au secondaire que subissent les élèves, il songe à réduire le nombre de professeurs et à leur faire enseigner plus de matières.

« D'un professeur unique au primaire, les élèves passent à sept ou huit au secondaire. S'ils n'en avaient que trois ou quatre au secondaire 1 et 2, ce serait plus facile pour eux de s'adapter », croit le ministre. Ce changement exigera cependant l'ouverture des conventions collectives.

DOMINIQUE FROMENT

Apprenez l'anglais à Toronto



CANADIAN
ENGLISH
LANGUAGE
CENTRE
LIMITED

La méthode - Une formation linguistique en milieu d'immersion, exclusivement en anglais. Nos cours sont donnés par des professeurs diplômés et sont adaptés aux besoins et au rythme de chacun des étudiants. Les groupes sont limités. Inscrivez-vous dès maintenant.

Demandez notre brochure gratuite

35 Euclid Avenue - Tel. 1-416-368-6226
Toronto, Ontario - Fax 1-416-365-0742
M6J 2J7

QUELLE EXPERIENCE!

POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ AXÉE SUR LA RÉUSSITE



L'ENSEIGNEMENT COOP

(alternance études/travail rémunéré)

en Techniques administratives
option GESTION:
une formule gagnante
offerte par le
Collège Marie-Victorin

PORTES OUVERTES

Le mardi 3 décembre 1991
de 16 h à 21 h

C O L L È G E
MARIE-VICTORIN



(514) 325-0150

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6

L'école d'abord.



Et plus encore.

EXAMEN D'ADMISSION 16 novembre
Information et inscription — Carole Lamoureux : (819) 322-2913

- ✓ Titulariat et encadrement scolaire personnalisé
- ✓ Plus d'heures d'enseignement en maths et en français
- ✓ Période d'étude quotidienne supervisée par un enseignant
- ✓ Dépistage préventif et cours de récupération
- ✦ Un environnement naturel incomparable
- ✦ Une heure minimum d'éducation physique par jour
- ✦ Accès au Diplôme d'études secondaires international (DESI)
- ✦ Bourse : 1500\$ (minimum) au candidat classé premier à l'examen d'admission

L'école doit être un milieu de vie stimulant l'apprentissage et l'épanouissement de chacun de ses élèves. La qualité de l'encadrement scolaire, chez nous, passe par la qualité du personnel enseignant et son adhésion aux valeurs éducatives de l'institution.

INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE
INTERNAT ET EXTERNAT MIXTES

Membre de l'Association des écoles internationales



À 45 minutes de Montréal, dans les Laurentides, à Val-Morin.
Visite guidée tous les dimanches, de 13h00 à 16h00.

Écoles privées et frais de scolarité : de grands

La majorité des établissements d'enseignement privé ont tendance à exiger de leur clientèle le maximum

Pensionnat des Ursulines



DANS LES CANTONS DE L'EST
site enchanteur à 1h30 de Montréal

Résidence pour jeunes filles
(externat pour garçons et filles)

Cours secondaire

- nombre restreint d'élèves par groupe
- enrichissement de l'anglais
- enseignement de l'informatique
- milieu de vie personnalisé
- choix varié d'activités
- transport organisé les fins de semaine

Séances d'informations pour tous et examens d'admission
pour 1re Secondaire : à 13h30, les dimanches

1er décembre 1991 et 26 janvier 1992,
16 février et 12 avril 1992

(819) 876-2180

26, RUE DUFFERIN, STANSTEAD, QUÉBEC, J0B 3E0

des frais de scolarité que leur permet l'État. Cependant, plus on s'éloigne des grands centres urbains, principalement de Montréal, plus les sommes exigées sont en deçà de cette limite. De même, plus les institutions scolaires peuvent accueillir un nombre élevé d'étudiants, plus les coûts d'accès y sont élevés.

« À Montréal, les écoles bénéficient d'un large bassin d'étudiants potentiels, a expliqué aux AFFAIRES Michèle Ménard, responsable des services administratifs à l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES). Elles reçoivent plus de demandes d'inscription qu'elles n'ont de places disponibles. En région, la situation est différente puisqu'il est impossible d'effectuer cette sélection. On maintient ainsi les frais à un niveau plus bas. »

Cette situation de fait explique pourquoi, en 1989, année la plus récente pour laquelle des statistiques financières ont été compilées par l'AIES, l'écart entre les écoles, à ce chapitre, est énorme. À un bout de l'échelle, une école en milieu rural a fixé à 462 \$ ses frais de scolarité et, à l'autre



Michèle Ménard, de l'AIES : « Le contexte économique difficile qui sévit en région éloignée force les établissements locaux à tenir leur prix plus bas. »

extrémité, plusieurs établissements localisés dans les deux principaux centres urbains ont exigé autour de 1 457 \$.

Ces frais moins élevés en région vont faire hésiter ceux et celles qui songeaient à s'inscrire dans une école montréalaise ou à opter pour le secteur public.

Moins cher chez les communautés religieuses

Par ailleurs, les communautés religieuses qui gèrent leur propre établissement ont

aussi une influence sur le comportement des tarifs scolaires. Elles perçoivent généralement des frais de scolarité plus faibles que les établissements laïcs. La présence d'une école dirigée par une communauté religieuse près d'une autre institution privée, mais dirigée par des laïcs, influence les tarifs de cette dernière à la baisse.

Il arrive aussi, parfois, que, dans une région où on dénombre cinq ou six collèges privés, un accord intervienne entre leurs dirigeants pour fixer un tarif sensiblement uniforme.

Une situation de monopole en région éloignée ne signifie toutefois pas que les coûts des programmes seront à leur sommet. « Le contexte économique difficile qui sévit dans ces secteurs géographiques force ces établissements à tenir leur prix plus bas », a commenté M^{me} Ménard.

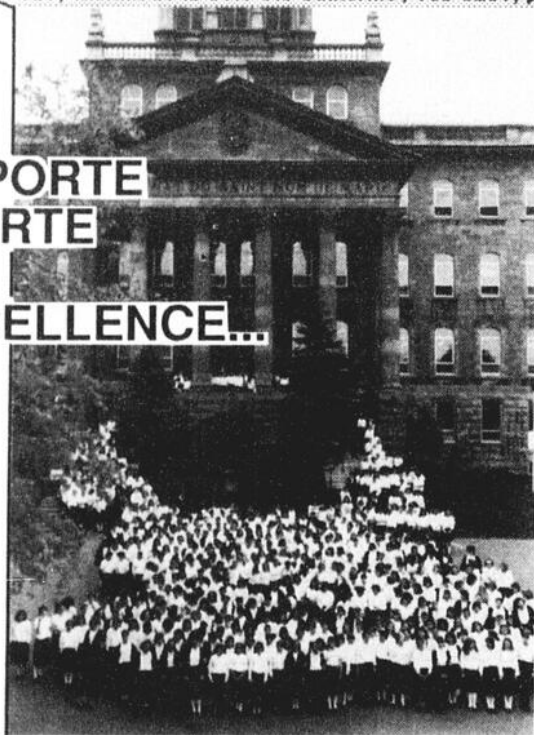
Le Séminaire de Sherbrooke, par exemple, a même décidé de couper ses frais de scolarité de moitié quant à ses programmes collégiaux en enseignement général, pour les étudiants qui

DIRIGÉ PAR LES SOEURS DES SAINTS-NOMS-DE-JÉSUS-ET-DE-MARIE

LE PENSIONNAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte-St-Catherine / 735-5261, poste 35

UNE PORTE
OUVERTE
SUR
L'EXCELLENCE...



Une longue tradition de qualité
dans un cadre rénové, pour filles de 1^{re} à 5^e secondaire
EXTERNES ET PENSIONNAIRES

UNE INVITATION À UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES

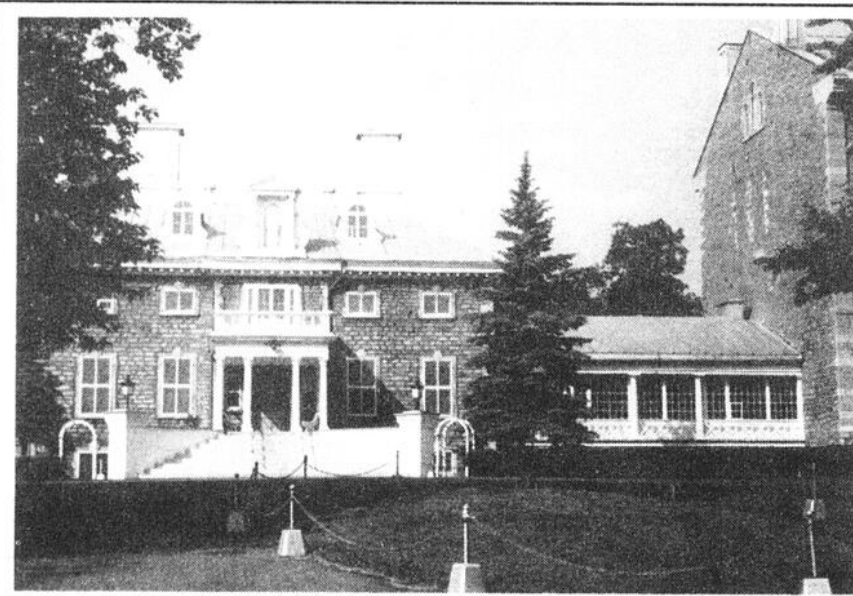
DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1991
DE 14 H À 18 H

EXAMEN D'ADMISSION
16 NOVEMBRE 1991, À 8 H 30

DURÉE DE L'EXAMEN: 3 HEURES



STATION ÉDOUARD-MONTPETIT



VILLA MARIA

4245, boulevard Décarie, Montréal

Établissement d'enseignement privé, déclaré d'intérêt public, dirigé par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Cours secondaire complet. Externat pour filles. À proximité du métro Villa Maria.

EXAMENS D'ADMISSION • ENTRANCE EXAMS

SECTEUR FRANCOPHONE

Dates: 9 novembre 1991, 1re secondaire
7 décembre 1991, 1re, 2e, 3e et 4e secondaire
Heure: 8 h 30 a.m.
Coût: 30 \$

SECTEUR ANGLOPHONE

Date: Secondary I, November 23, 1991
Secondary I, II, III, IV, January 18, 1992
Time: 8:30 a.m.
Cost: \$30.00

BUREAU DES ADMISSIONS: (514) 484-4950

écarts entre les milieux rural et urbain

s'inscrivent aux fins d'une cinquième ou sixième session.

« Il s'agit d'une façon pour nous d'augmenter notre clientèle, a avoué sans détour l'abbé Tancrede Labrecque, trésorier du collège. Nous avons introduit cet avantage il y a trois ou quatre ans à l'intention de ceux qui ont raté leur quatrième session ou qui ont besoin de prérequis additionnels avant d'entrer à l'université. »

Près de 30 inscriptions de ce type ont été relevées en 1991-1992.

Plus de monde, plus cher

Les dernières statistiques financières colligées par l'AIES portent sur l'année académique 1989-1990. Quelque 85 % de ses membres ont participé à l'enquête mais aussi quelques établissements, principalement situés à Montréal, qui ne sont pas membres de l'organisme. Ces statistiques montrent d'intéressantes différences dans les tarifs selon que les établissements accueillent jusqu'à 300 élèves, de 300 à 900 élèves ou plus de 900.

En totalisant les frais d'inscription, de scolarité et les frais afférents, les établissements de la première catégorie ont perçu 902 \$, en moyenne, cette année-là, alors que ceux de la seconde catégorie ont exigé 1 100 \$ contre 1 280 \$ pour ceux de la dernière catégorie.

La localisation géographique des établissements les plus grands et leurs plus vastes ressources matérielles et physiques (plusieurs installations sportives, par exemple) expliquent vraisemblablement cette démarcation des tarifs selon la taille des écoles.

« Il y a aussi des cas spéciaux, a de son côté signalé Jacques N. Tremblay, de l'Association des collèges du Québec. Ainsi, le Collège Jean-de-Brébeuf table sur sa grande réputation pour fixer ses frais au maximum. L'Institut Teccart fait de même en raison de sa spécia-

lisation dans l'enseignement professionnel *lourd* (qui exige un ensemble d'équipements dispendieux). »

Les établissements collégiaux en région affichent également des prix d'accès moins élevés. Ainsi, l'École commerciale du Cap, à Trois-Rivières, demandait un effort financier de 760 \$ l'an dernier à ses étudiants. Cela contraste avec les 1 210 \$ exigés par le Collège Saint-Stanislas, de Montréal, dont la capacité est pourtant similaire (un peu plus de 200 élèves).

Le petit gabarit des collèges privés n'est cependant pas automatiquement synonyme de prix moins importants. Ainsi, malgré ses 157 étudiants, le Collège Marie-de-France percevait 1 877 \$ pour deux sessions. À Québec, le Collège de Lévis, avec ses 215 étudiants, était plus dispendieux, à 1 420 \$ annuellement, que le Petit Séminaire de Québec qui demandait 1 355 \$ et qui compte 460 étudiants, le Séminaire Saint-Augustin (1 304 \$, 569 étudiants), le Collège Mérici (1 235 \$, 700 étudiants) ainsi que le Campus Notre-Dame-de-Foy (1 333 \$, 1 112 étudiants).

Le Collège Sullivan, qui a pignon sur rue tant à Montréal qu'à Québec, exigeait 90 \$ de plus à son campus montréalais pour un total de 1 590 \$.

Aux niveaux préscolaire et élémentaire, la majorité des établissements privés n'ont pas à se conformer à des politiques tarifaires dictées par l'État car ils ne sont pas subventionnés par celui-ci (ce sont principalement des écoles ethniques ou avec pensionnat qui le sont).

« Les frais de scolarité annuels s'échelonnent entre 1 500 et 3 000 \$ pour les 50 écoles membres de notre regroupement », a indiqué aux AFFAIRES Claudette Labrecque, secrétaire exécutive de l'Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec.

Ces variations entre les ta-

rifs fixés peuvent s'expliquer, en grande partie, par la qualité et la quantité des installations physiques de chaque école ainsi que la réputation des lieux.

Les frais ont doublé en 10 ans

Les données financières colligées par l'AIES montrent de plus une croissance soutenue des frais de scolarité (englobant les frais d'inscription et les frais afférents) depuis 10 ans.

En 1979-1980, la moyenne de la contribution des parents à l'éducation de leur enfant de niveau secondaire atteignait 512 \$. Deux ans plus tard, cette statistique était haussée à 640 \$ et elle

atteignait 825 \$ en 1983-1984. L'ascension vertigineuse prenait un rythme plus modéré par la suite avant de reprendre son escalade en 1987-1988 avec des augmentations de 7,4 %, cette année-là, et de 9 %, l'année suivante, pour s'établir à 1 109 \$.

Des hausses approchant l'indice des prix à la consommation se sont généralement reflétées dans la facture refilée aux parents l'an dernier et cette année de telle sorte que la moyenne générale doit présentement se situer légèrement au-dessus de 1 200 \$.

Si les frais de scolarité ont crû de 117 % en 10 ans, le prix de revient par étudiant a suivi un rythme quelque peu

différent, se gonflant de 80 %.

RAYMOND PRINCE



École Ste-Rita de Cascia
5925 Décarie, Montréal H3W 3C9

- Maternelle 5 ans
- Primaire 1ère à 6e année
- Permis du M.E.Q. n° 749-907
- Mixte • Internat • externat
- Enseignement personnalisé et individualisé 20 élèves maximum
- Cours de rattrapage • Informatique
- Anglais • Espagnol
- Judo • Gymnastique artistique
- Auto-défense • Plein air • Escrime
- Musique • Danse • Théâtre • Dessin • Chant

Anne-Marie Garcia-Lopez Directrice
Lucie Lessard Directrice-adjointe
342-6076

PUBLICITÉ

LE GROUPE COLLÈGE LASALLE :

Un chef de file dans la formation professionnelle

Tourisme, hôtellerie, mode, esthétique, graphisme ou techniques de bureau... Voilà des disciplines de formation professionnelle dans lesquelles le Groupe Collège LaSalle excelle. S'imposant de plus en plus comme une entreprise dynamique d'envergure internationale, le Groupe s'appuie sur la solide réputation du Collège LaSalle, une institution qui, depuis 33 ans, forme une relève compétente.

Déclaré d'intérêt public, le Collège est d'ailleurs le plus important établissement d'enseignement collégial privé bilingue au Canada. Ses six programmes d'études, qui mènent à un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou à un certificat (C.E.C.) s'adressent à la fois à une clientèle jeune de même qu'à des adultes désirant se perfectionner ou réorienter leur carrière.

Au devant des besoins de l'industrie

Soucieux d'intégrer la formation qu'il offre à ses étudiants au marché du travail, le Groupe Collège LaSalle engage des professeurs reconnus dans leur milieu. Ses méthodes d'enseignement, ses équipements, les outils didactiques qu'il choisit sont régulièrement mis à jour. Il modifie également le contenu de ses programmes en fonction des exigences de l'industrie. De par les contacts privilégiés qu'il entretient avec l'industrie, le Groupe est à même d'analyser ses besoins existants, voire de les anticiper. Et lorsqu'il y a lieu, ces études débouchent sur de nouveaux programmes.

C'est ainsi que le programme de Techniques de bureau du Collège a intégré la Sténotypie assistée par ordinateur, une option qu'il est le seul à offrir au Canada dans les deux langues officielles. Dans la même voie, le programme de Mise en marché de la mode permet maintenant à ses étudiants de se spécialiser en choisissant d'œuvrer dans le commerce de détail ou d'agir à titre de grossiste-manufacturier.

Une contribution à la relance de l'emploi au Québec

Ayant identifié des secteurs de l'industrie qui souffrent d'un manque criant de spécialistes, le Groupe Collège LaSalle a élaboré cinq programmes d'études destinés aux chômeurs.

Approuvés par la Commission de l'emploi et de l'immigration Canada, dans le cadre de son nouveau programme d'amélioration de l'employabilité, ces programmes visent les milieux de l'édition, de l'hôtellerie, de la mode et du secrétariat. Ils sont également complétés par un encadrement hors pair, facilitant la réinsertion dans le milieu du travail: chaque programme comporte en effet une trentaine d'heures consacrées aux techniques de recherche et de maintien d'emploi ainsi qu'à la préparation d'un curriculum vitae ou d'un «portfolio».

Une association avec IBM

Ses liens étroits avec l'industrie permettent au Groupe Collège LaSalle de développer des alliances de grande portée. IBM Canada vient d'ailleurs de signer une entente avec le Groupe

lui permettant d'offrir des cours pour ses populaires mini-ordinateurs AS/400. C'est la première fois qu'IBM octroie en sous-traitance des cours qu'elle a elle-même développés et qu'elle offre dans ses centres de formation.

Une vision internationale

Dépassant les frontières, le Groupe Collège LaSalle étend son expertise à l'international. Maintenant établi au Maroc et à Singapour, le Groupe reçoit de plus chaque année à Montréal des étudiants provenant de tous les continents.

Plongés dans un environnement multiculturel des plus formateurs, les étudiants canadiens et étrangers qui choisissent le Groupe Collège LaSalle correspondront parfaitement aux qualités qu'on exigera d'eux: des leaders polyvalents, souples, au fait des différences culturelles et à l'aise dans le cadre de la mondialisation des marchés.

Pour permettre au public de mieux connaître ses activités, le Groupe Collège LaSalle lui ouvre annuellement ses portes. Les prochaines journées de portes ouvertes auront lieu le samedi 16 novembre de 10 h à 15 h et le mardi 19 novembre de 16 h à 21 h.

2000, rue Sainte-Catherine O
Montréal (Québec)
H3H 2T2
Téléphone :
(514) 939-2006
Appels sans frais :
1 800 363-3541



DYNAMIQUE...

... Moi, il faut que ça bouge!

Les cours, les activités, l'encadrement et les services disponibles témoignent d'un souci de répondre aux besoins et aux désirs des jeunes filles, qui y trouveront

des défis à la mesure de leur talent particulier. Le Collège Regina Assumpta, la clé d'un équilibre que l'élève conservera toute sa vie!



EXAMEN D'ADMISSION
samedi 23 novembre 1991 ou
samedi 30 novembre 1991
pour 1re secondaire

Renseignements: (514) 382-4121

Collège
Regina Assumpta
1750, Sauriol Est
Montréal, Québec
H2C 1X4

Petits frais peuvent devenir gros

Les institutions scolaires privées ne peuvent pas fixer les frais de scolarité qu'elles exigent comme bon leur semble. Un maximum est établi pour chacune d'elles et le manquement à cette règle entraînerait le retrait de la subvention gouvernementale.

C'est justement sur la subvention versée par l'État que doivent s'ajuster les directions des établissements pour déterminer ce sommet à ne pas franchir.

Pour le secondaire, la subvention comporte un montant de base par élève, au-

quel s'ajoute une allocation qui sert de mesure compensatoire pour la conservation des immeubles et le remplacement du mobilier. Ce montant est le même pour chaque institution, peu importe ses actifs immobiliers. Les écoles déclarées d'intérêt public calculent tout simplement leur plafond en frais de scolarité en divisant par deux le montant de la subvention reçue.

Les écoles reconnues pour fins de subvention - cette deuxième catégorie d'institutions tendra à disparaître avec la réforme annoncée



Le Collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, table sur sa grande réputation pour fixer ses frais au maximum.

par le ministre de l'Éducation, Michel Pagé - peuvent à la limite demander des frais de scolarité équivalents à la subvention reçue.

Au collégial, a précisé aux AFFAIRES Valère Gagnon, directeur de l'enseignement privé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), les frais de scolarité ne doivent pas non plus outrepasser la moitié de la subvention reçue, mais cette subvention n'est pas uniforme.

Le gouvernement distingue, en effet, six familles de programmes et alloue une allocation différente selon chacune. Ainsi, en théorie, un étudiant inscrit à l'enseignement général ne devrait pas avoir à déboursier plus de 1 817,50 \$ en 1991-1992, tandis qu'un autre inscrit au programme de techniques biologiques, le programme le plus dispendieux, aura à déboursier des frais de 3 080,05 \$.

« Mais, plus souvent qu'autrement, a précisé M. Gagnon, les directions des collèges vont uniformiser leur tarification pour l'ensemble de leur population. Cette pratique est acceptée par le ministère en autant que l'ensemble des frais per-

çus ne franchissent pas 50 % de l'allocation gouvernementale. »

Frais afférents : confusion

Les frais visés par la définition des ministères de l'Éducation du Québec (MEQ) et de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) englobent les frais d'inscription, les frais de scolarité proprement dits ainsi que les frais afférents. L'interprétation de ces frais afférents porte cependant à confusion, avouent à la fois l'Association des institutions d'enseignement secondaire et le MEQ.

« Selon nos avis, les autres frais pouvant être subventionnés doivent être obligatoirement reliés à l'enseignement - à l'exception des manuels scolaires et de la papeterie - et avoir un caractère obligatoire pour tous les étudiants de l'institution », a précisé Jacques Bellavance, agent de gestion financière au MEQ, qui admet que le partage des coûts entre les catégories frais afférents et autres frais n'est pas évident.

Les frais relatifs aux assurances, à la carte d'étudiant, aux activités étudiantes, à

l'association de parents, aux classes vertes et sorties culturelles, à l'enseignement religieux, au transport, à l'uniforme, aux examens d'admission et aux casiers sont autant d'éléments pouvant être l'objet de confusion.

Ce sont les institutions qui déterminent à quelle catégorie appartiennent ces dépenses. Le MEQ ne s'est pas encore soucié de scruter ces aspects du financement des établissements car, selon M. Bellavance, leur ampleur n'est pas significative.

Des frais, encore des frais

On pourrait cependant soupçonner les établissements de se servir de la perception de frais afférents pour ne pas grossir trop rapidement leurs frais de scolarité et demeurer compétitifs sur le marché tout en percevant des frais divers pour ajouter à leurs sources de revenus.

Ainsi, la plupart des collèges ont ajouté des frais d'étude de dossier lorsqu'une demande d'admission leur est soumise. C'est 20 \$ ou 25 \$ qui sont exigés à ce poste qui s'ajoutent aux frais d'inscription, géné-

ralement fixés à 25 \$ également.

Le Collège de secrétariat Notre-Dame, à Montréal, ne perçoit pas de frais d'inscription. Il se contente de faibles frais d'analyse de dossier. Le Campus Notre-Dame-de-Foy, à Québec, ne le faisait pas jusqu'à il y a deux ans.

« Nous avons décidé d'en percevoir, en partie, pour ne pas modifier trop à la hausse nos frais de scolarité, mais aussi pour forcer les candidats qui ont franchi avec succès l'étude de dossier à nous confirmer qu'ils viendraient effectivement chez nous », a commenté le registraire du Collège, Luc Béchard.

Le Collège Méridien, de Québec, réclame, pour sa part, 100 \$, non pas par année mais par session, à titre de frais d'inscription.

Dans la catégorie autres frais (qui échappe à la grille de subvention gouvernementale), la majorité des collèges exigent des montants modérés, s'étalant de 25 \$ à 70 \$, mais quelques-uns font bande à part.

Le Collège Marianopolis et le Collège Marie-de-France, tous deux de Montréal, demandaient, l'an dernier, des contributions de 244 \$ et 380 \$ respectivement à ce chapitre.

Au Collège André-Grasset, encore à Montréal, la facture des frais de scolarité comporte cinq références distinctes : frais d'étude du dossier, frais d'inscription, cotisation à l'association étudiante, frais de scolarité et autres frais.

L'ensemble de ces frais divers greffés aux frais traditionnels de scolarité peuvent ainsi contribuer à creuser des écarts dans les grilles tarifaires de ces établissements, sans que finalement les parents puissent véritablement en saisir, à prime abord, toutes les nuances.

RAYMOND PRINCE

UN PENSIONNAT ANGLOPHONE POUR VOTRE ENFANT?

Stanstead College

PENSIONNAT PRIVÉ ANGLOPHONE MIXTE
PREMIÈRE À CINQUIÈME SECONDAIRE ET UNE 12^e ANNÉE

- Nous offrons un programme traditionnel pré-universitaire. De petits groupes permettent aux professeurs de donner une attention particulière à chaque élève. Ce bain linguistique en anglais permettra à votre enfant d'accélérer son apprentissage de la langue anglaise.
- Notre programme d'anglais langue seconde et d'anglais langue maternelle répond aux besoins de tous nos élèves débutants ou avancés en anglais. L'objectif est de permettre aux élèves de s'intégrer rapidement aux cours.
- Le Français langue maternelle est offert aux cinq niveaux du secondaire et en 12^e année. Tous les élèves suivent des cours de français. En Français langue seconde, des cours sont offerts à plusieurs niveaux de compétence.
- Tous les élèves participent à un programme intensif d'activités sportives. Des sports individuels et d'équipes sont offerts à chaque saison. Des activités telles que l'art dramatique, l'improvisation, le club d'informatique, l'équitation, la natation sont offertes aux élèves qui s'y intéressent.
- Le Collège est situé à 150 km à l'est de Montréal dans le cadre enchanteur des cantons de l'est près de la frontière américaine.

Stanstead College est une école secondaire indépendante, sans subvention du gouvernement.

Par conséquent, les élèves francophones n'ont pas besoin d'un certificat d'admissibilité.

Nous acceptons actuellement des demandes pour l'année 1992-1993

Pour recevoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

le Directeur des Admissions, Stanstead College
Stanstead, Québec, Canada J0B 3E0
Tél: (819) 876-2223



POUR L'EXCELLENCE ET POUR UNE QUALITÉ DE VIE

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS ASSOCIATION COOPÉRATIVE

1700, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal H2C 1J3

Collège privé pour garçons et filles
cours secondaire complet

EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1992

EN 1^{re} SECONDAIRE: LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 1991
LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 1991
EN 2^e, 3^e, 4^e, 5^e SECONDAIRE: LE LUNDI 27 JANVIER 1992

On peut s'inscrire aux examens d'admission en téléphonant au
secrétariat du niveau

382-1560

Des cours à 15 \$ l'heure !

Des droits de scolarité et des frais divers qui s'élèvent autour de 7 000 \$ annuellement pour suivre un cours post-secondaire, c'est quelque chose de relativement courant dans les établissements collégiaux privés non subventionnés par l'État.

Il existe une trentaine de ces écoles qui détiennent un permis du gouvernement sans pour autant recevoir un traitement de celui-ci ou qui ne désirent tout simplement pas en recevoir pour pouvoir fixer elles-mêmes les plafonds des frais de scolarité à leur clientèle.

C'est l'Académie internationale de la mode et du design qui montre la facture la plus épicée. Pour l'année scolaire 1990-1991, la somme de 16 250 \$ était exigée pour un cours de 1 440 heures. Suivent dans l'ordre les droits et frais perçus par l'Institut Herzing de Montréal (12 495 \$ pour son programme le plus dispendieux en 1990-91) et à Musitechnic Services Éducatifs (12 267 \$ pour 1990-91).

C'est cependant le Collège Delta qui dispense le cours

au tarif horaire le plus élevé : 15,15 \$ l'heure. Le cours, heureusement... n'a qu'une durée de 495 heures.

45 programmes sur 59 à plus de 5 000 \$

LES AFFAIRES a pu constater que, parmi les 59 programmes offerts par ces 30 collèges privés sous permis, neuf exigent des déboursés de plus de 10 000 \$, 33 commandent des frais s'échelonnant entre 5 000 \$ et 10 000 \$ (dont cinq franchissent cette dernière barre), 14 se situent dans la fourchette 1 000 \$-5 000 \$. Seulement trois sont accessibles pour moins de 1 000 \$.

Dans cette dernière catégorie, on retrouve les cours de l'Association de l'immeuble du Québec et de l'Institut canadien des valeurs mobilières, tous deux accessibles pour 200 \$ ou moins.

« Ces établissements s'adressent principalement à une clientèle adulte, des gens qui ont de l'expérience sur le marché du travail et qui veulent réorienter leur carrière, a tenu à préciser Valère Gagnon, directeur de l'ensei-

gnement privé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la science. Les cours débouchent sur un certificat ou une attestation d'études collégiales. Ils sont donc souvent intensifs et les périodes pendant lesquelles ils sont dispensés ne s'alignent pas nécessairement avec le calendrier scolaire traditionnel. »

Selon la nature des programmes développés, les frais divers qui viennent s'ajouter en sus des droits de scolarité sont souvent passablement élevés parce que les étudiants doivent s'équiper d'un attirail technique imposant.

On comprend alors pourquoi le Collège de photographie Marsan exige des frais de 1 800 \$. On note également des frais presque aussi impressionnants (1 500 \$) au Collège Salette et à l'École supérieure de danse du Québec, à l'École nationale de Cirque (2 260 \$) et à l'Académie internationale de la mode et du design (de 750 à 1 250 \$).

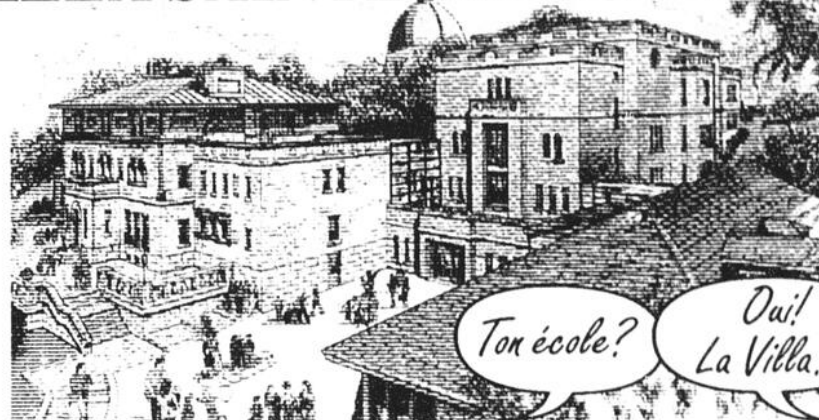
RAYMOND PRINCE

FRAIS DE SCOLARITÉ EN 1989-1990 NIVEAU SECONDAIRE (Incluant inscription et frais afférents)

	Nombre d'élèves				
	1-299	300-599	600-899	900 et +	Total
moyenne	902 \$	1 100 \$	1 101 \$	1 280 \$	1 109 \$
minimum observé	462 \$	786 \$	758 \$	1 067 \$	462 \$
maximum observé	1 398 \$	1 498 \$	1 499 \$	1 413 \$	1 499 \$

Source : Association des institutions d'enseignement secondaire Tableau : LES AFFAIRES

VILLA SAINTE-MARCELLINE



Préscolaire, primaire, secondaire, collégial
Formation fondamentale préuniversitaire

815, Upper Belmont, Westmount H3Y 1K5

Tél.: 488-2528



COLLÈGE MARIE DE FRANCE

Collège et Lycée Français de Montréal

Établissement privé de 1 600 élèves reconnu d'intérêt public dispensant les programmes scolaires français avec compléments québécois.

- École maternelle grande section.
- École primaire.
- Collège (secondaire) 6e à 3e.
- Lycée (collégial) 2e à terminale section A-B-C-D.

98 % de résultats positifs au Baccalauréat Français, (équivalence officielle du D.E.C.) diplôme permettant d'accéder aux universités québécoises, françaises, européennes et américaines.

MAIS LE COLLÈGE MARIE DE FRANCE C'EST AUSSI:

Des réussites aux concours québécois et français: (prix Expo-Sciences 1990 et 1991, concours Opti-Maths Pythagore, olympiades canadiennes de maths, concours général d'anglais (France)).

- Des activités culturelles et sportives variées.
- Une cafétéria, libre-service et demi-pension.
- Une garderie à la maternelle et au primaire.
- Des études surveillées au primaire et au secondaire 6e/5e.

INSCRIPTION À PARTIR DU 25/11/91 • DE 9H À 12H.

4635, CHEMIN QUEEN MARY, MONTREAL, QUEBEC, H3W 1W3

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

Maternelle et Primaire: 735-6570

Secondaire et Collégial: 737-1177 ou 78.



Si le cœur t'en dit,
Si tu as envie de viser plus haut
et mieux dans tes études,
Viens te joindre à nous.
Tes efforts d'aujourd'hui
assureront ta réussite de demain!

COLLÈGE SAINTE-MARCELLINE

Dirigé par les Soeurs de Sainte-Marcelline

Préscolaire 4 ans - 5ans mixte, Primaire mixte,
Secondaire pour filles

Classes préparatoires au secondaire : admission pour la 6e année

Collège d'enseignement privé, reconnu d'intérêt public, avec cours secondaire général enrichi:

- Insistant fortement sur la qualité de la langue française;
- préoccupé d'offrir une sérieuse formation scientifique et littéraire;
- favorisant l'apprentissage du milieu socio-culturel québécois par le biais de maintes activités scolaires et parascolaires.

Demandes d'admission 1992-93 pour la 6e année et la 1ère Secondaire:
Composez sans tarder le 334-9651

1ère séance d'examen pour la 1ère Secondaire:
Samedi 30 novembre 1991 à 8h30

pour la 6e année:

Samedi 8 février 1992 à 9h00

9155 boul. Gouin Ouest, Montréal, QC

Tél: (514) 334-9651 Fax: (514) 334-0210

Collège LaSalle : entente rétablie et expansion internationale

L'entente intervenue, le printemps dernier, entre le Collège LaSalle et ses professeurs a ramené au premier plan les projets d'expansion des autres filiales du Groupe Collège LaSalle. La formation professionnelle offerte par Collège LaSalle-Industries comprend deux nouveaux services et d'autres établissements étrangers sont envisagés par Collège LaSalle International.

Jacques Marchand, 40 ans, directeur général du Collège LaSalle, a expliqué aux AFFAIRES que la direction et le syndicat des professeurs en sont finalement arrivés à une entente quant au ratio professeurs à temps complet/élèves qui satisfait les deux parties. Signé en mai dernier, cet accord s'étend sur une année de plus que la sentence arbitrale à l'origine de l'affrontement de l'automne dernier.

Selon la décision de l'arbitre, le Collège LaSalle devait embaucher, cette année, un professeur à temps complet pour 30 étudiants inscrits. Réduit à un enseignant par 43 inscriptions, le ratio bais-

sera l'an prochain à 1/35 et accorde ainsi un répit d'un an à la direction pour s'ajuster.

Formation étendue

Répartis dans six secteurs différents, les 2 500 étudiants du Collège LaSalle fréquentent cette institution précisément en raison de la présence des spécialistes de chaque industrie qui y enseignent. Avec un ratio trop contraignant, il serait difficile, selon M. Marchand, de maintenir un tel mode de fonctionnement.

Ainsi dégagée d'un problème qui aura mobilisé ses énergies pendant plus d'un an, la direction du groupe a pu consacrer plus de temps à ses autres activités. Toujours moins importantes sur le plan des revenus, celles-ci nécessitent toutefois beaucoup d'attention parce qu'elles sont en pleine croissance.

À la suite d'une entente toute fraîche avec IBM (Mtl, 112,875 \$), Collège LaSalle-Industries dispensera désormais la formation allant de pair avec l'implantation du



Jacques Marchand, du Collège LaSalle, se dit très optimiste quant aux perspectives d'expansion à l'étranger. Les deux premières écoles de mode au Maroc et à Singapour ont déjà trouvé leur vitesse de croisière après à peine deux ans de fonctionnement.

mini-ordinateur AS/400 de ce manufacturier. L'institution était déjà un centre autorisé de formation pour le système d'exploitation OS/2, utilisé sur les micro-ordinateurs IBM, et les produits de Lotus Development Corporation.

Avec la nouvelle formation, le Collège LaSalle s'inscrit dans un courant très en vogue, celui de l'intégration des réseaux locaux de

micro-ordinateurs et des mini ordinateurs à l'intérieur des grandes organisations. Si un client le désire, les cours pourraient se donner dans toutes ses filiales à travers le Canada en utilisant ses locaux ou ceux de IBM, au besoin.

Accrédité depuis peu par Emploi et Immigration Canada, Collège LaSalle-Industries offre également, dès ce mois-ci, cinq formations spécialisées en vue d'améliorer l'employabilité des chômeurs. Les connaissances transmises ont été sélectionnées en fonction des pénuries d'emplois dans certains secteurs.

Emplois assurés

Cinq groupes de 10 à 16 candidats s'initieront au graphisme assisté par ordinateur, aux conception et fabrication assistées par ordinateur dans l'industrie du vêtement, aux techniques de génie industriel dans le secteur de la mode, à la cuisine professionnelle et à la bureautique. Tous recevront aussi un cours de 30 heures sur les techniques de recherche d'emploi et de préparation d'un curriculum vitae.

Déjà doté d'un service de placement interne qui trouve des emplois à la presque totalité de ses étudiants régu-

liers, le Collège LaSalle entend obtenir le même succès avec les chômeurs inscrits à ces programmes spécialisés. Rencontré autour d'un repas préparé par ses étudiants, M. Marchand s'est dit confiant de renouveler son entente avec Emploi et Immigration en raison de cette particularité. Grâce à ses succès au Maroc et à Singapour, où elle opère des écoles de mode depuis 1989 et 1990 respectivement, Collège LaSalle International est en pourparlers actuellement pour ouvrir d'autres établissements à Istanbul, en Turquie, à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, et aux Philippines. Une approche a aussi été amorcée sur l'Amérique latine, mais reste embryonnaire pour le moment.

La diversification à l'international débouche sur des résultats beaucoup plus rapides que prévu, a souligné M. Marchand. Tentée au départ pour compenser une décroissance anticipée de la clientèle locale, cette orientation s'accélère avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui, après être intervenue dans le cas de Singapour, a aiguillonné l'institution sur la Turquie.

VALLIER
LAPIERRE

BRÉBEUF

♦ UNE TRADITION D'EXCELLENCE ♦



- ♦ COURS
SECONDAIRE
- ♦ COURS
COLLÉGIAL
- ♦ BACCALAURÉAT
INTERNATIONAL
- ♦ BOURSES
D'ÉTUDES

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

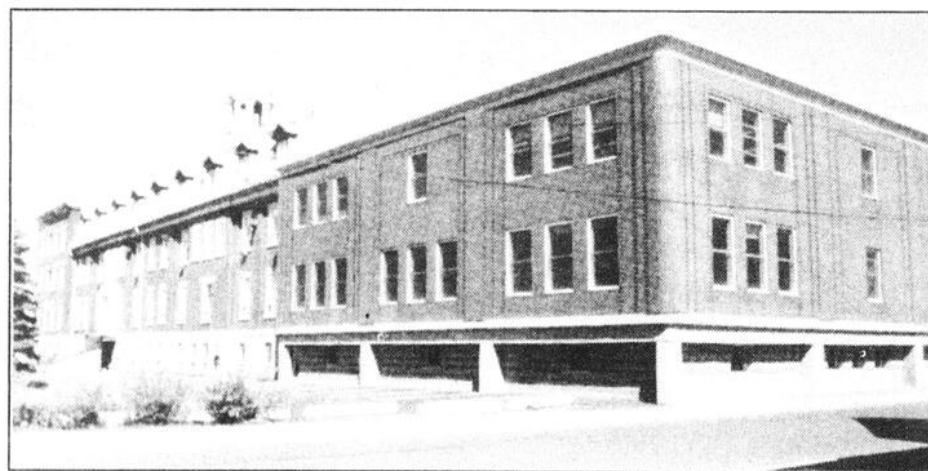
3200, CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1C1

342-1320

COLLÈGE PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC



ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-PAUL DE VARENNES



*L'École Secondaire Saint-Paul de Varennes,
une école qui prépare avec vous l'avenir de vos enfants.
Nous sommes fiers d'y participer!*

Cours secondaire pour garçons et filles

- Une orientation pédagogique axée sur les langues et les sciences
- Des demi-groupes d'anglais en 4e et 5e secondaire
- Des activités culturelles et sportives privilégiées
- Un environnement stimulant

École secondaire St-Paul de Varennes
235, rue Ste-Anne, Varennes J3X 1P9 • Tél.: (514) 652-2941

Les collèges privés ont accru leur clientèle en offrant plus de programmes professionnels

Les inscriptions accrues aux programmes d'enseignement professionnel des collèges privés sont largement responsables de la progression de leur clientèle au cours de la dernière décennie. Le secteur public, pendant ce temps, connaissait une évolution exactement inverse.

Augmentation de part de marché

Entre 1980 et 1989, les étudiants des collèges privés sont passés de 11,3 % à 14,5 % de tous ceux fréquentant un établissement de niveau post-secondaire. Cette augmentation de part de marché s'est réalisée alors que la clientèle du diplôme préparatoire à l'université restait pratiquement stable.

Pendant que la clientèle du secteur public augmentait de 9 % au cours de la même période, un bond de 28 % était obtenu dans le privé.

Dans les cégeps, le cours général obtenait 24 % plus d'inscriptions et les techniques professionnelles rejoignaient 6 % moins de monde. Avec une croissance sur les deux tableaux, les collè-

ges privés affichaient 78 % plus d'étudiants au professionnel et seulement 3 % au général.

Collège Marie-Victorin en tête

Parmi les institutions à offrir les deux voies, c'est le Collège Marie-Victorin, dans l'est de Montréal, qui fait le plus de place au secteur professionnel. Cette année, 2 224 étudiants, tant des jeunes que des adultes, fréquentent l'un des cinq programmes donnés.

André Beaucage, directeur général du Collège Marie-Victorin, a mentionné aux AFFAIRES que les inscriptions au professionnel représentent maintenant 56 % de l'ensemble, alors qu'elles se rapprochaient davantage du 40 % au début des années 1980.

Les programmes de mode masculine et féminine sont les plus populaires.

La croissance du professionnel s'est davantage manifestée à l'extérieur des grands centres urbains de Montréal et de Québec. Certains collèges ont profité de

leur vocation régionale pour accroître l'éventail des techniques disponibles dans leur région.

Un virage payant pour le Collège Laflèche

Bien qu'il y soit venu depuis seulement quatre ans, Le Collège Laflèche, à Trois-Rivières, recrute maintenant plus d'étudiants au professionnel qu'au général. Le virage a été amorcé afin de compenser une légère décroissance du général et la diminution relative de l'aide gouvernementale, passée de 80 % à 50 % des frais encourus par étudiant.

La sélection de cinq programmes inexistant dans la région aura certainement facilité la progression envisagée dans son plan de développement. Avec déjà 498 inscriptions au professionnel, sur 860 au total, le Collège Laflèche s'approche de sa capacité maximale d'accueil de 1 000 étudiants par année.

L'ajout, l'an prochain, des techniques de tourisme l'amènera encore plus près du but.

Teccart fait bande à part

Parmi les institutions privées offrant le programme professionnel, l'Institut Teccart fait vraiment bande à part. Alors que les autres sont très majoritairement fréquentées par des filles, cet établissement en accueille très peu.

Les trois programmes électroniques de l'établissement conduisent pourtant à des emplois très bien rémunérés. L'absence d'engouement supplémentaire chez les hommes, malgré les pénuries importantes dans ce domaine, est allée de pair avec la croissance économique de la deuxième moitié des années 1980, a expliqué Robert Goudreau, directeur général de Teccart.

« Quand l'économie se porte bien, nos inscriptions baissent, a conclu M. Goudreau. Quand cela se détériore, on assiste à un regain d'intérêt comme cette année. Plus c'est difficile, moins les gens prennent de chances avec leur avenir. »

VALLIER
LAPIERRE

Académie Lafontaine

Établissement privé d'enseignement
primaire et secondaire

Externat et
pensionnat

Prochain examen de
classification: 8 et 16 novembre

■ Encadrement
pédagogique

■ Présence d'un
professeur titulaire

■ Apprentissage solide
des matières de base

Inscription maintenant
pour l'année 1992

Pour une
réelle préparation
aux études
Supérieures



2171, boulevard Maurice, Lafontaine • 431-3733



Collège Jean-Eudes

Autrefois Collège des Eudistes de Rosemont
3535, boul. Rosemont,
Montréal, Québec, H1X 1K7
Tél.: 376-5740

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC
OFFRANT LE COURS SECONDAIRE COMPLET
AUX FILLES ET AUX GARÇONS

OPTIONS : Ballet classique
Musique

EXAMENS D'ADMISSION 1992-1993

pour la 1^{re} secondaire

le samedi 23 novembre 1991
à 8h et 14h

pour les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaires

le samedi 25 janvier 1992
à 9h

Les élèves qui désirent se présenter à ces examens
doivent communiquer avec le bureau des admissions
en composant le numéro suivant :

376-5740



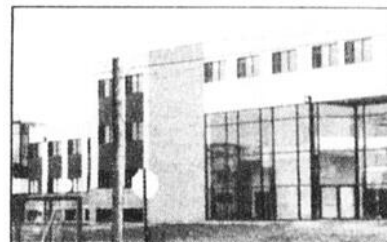
COLLÈGE FRANÇAIS

Les inscriptions en Secondaire I sont actuellement
en cours dans la plupart des collèges privés.
C'est le moment de nous appeler !

Votre enfant s'apprête à entrer au secondaire? Vous voulez lui
garantir une place dans le plus important collège privé au
Québec, là où l'encadrement est essentiel, les études prioritaires
et où les arts et les sports sont à l'honneur?
Choisissez, comme des milliers de parents, le Collège Français.



Secondaire - Montréal
185, av. Fairmount O., Montréal



Secondaire - Longueuil
1340, rue Nobert, Longueuil

Vous pouvez:

- 1) soit inscrire votre enfant sur une liste de candidats à l'EXAMEN D'ENTRÉE AU SECONDAIRE I, les 9 ou 16 novembre 1991.
- 2) soit solliciter une entrevue individuelle et présenter les derniers bulletins scolaires. Selon les résultats, l'enfant sera inscrit immédiatement sur étude du dossier ou passera un examen.

À titre de rappel:

- Le Collège Français suit les programmes du Ministère de l'Éducation du Québec.
- Il prépare aux examens officiels du Ministère en secondaire III, IV, V.
- Il assure le transport scolaire.
- Il dispose d'un pensionnat pour le primaire à Longueuil et d'un pensionnat pour le secondaire (Sec. I, II, III) à Montréal.
- Il développe au maximum les qualités sportives des jeunes dans toutes les disciplines (hockey, tennis, patinage, football...). Une de ses résidences est réservée aux sportifs du Secondaire V et du Collégial.

N.B.: Les inscriptions en pré-maternelle (4 à 5 ans), en maternelle, au primaire ainsi qu'aux autres niveaux du secondaire et du collégial sont en cours.

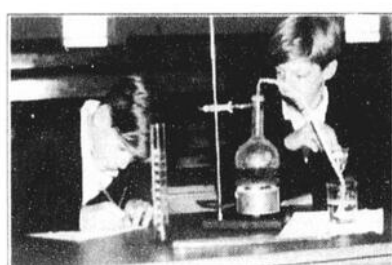
Pour inscriptions, renseignements
ou prospectus:

495-2581



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BÉNILDE

- **PENSIONNAT**
à la semaine pour garçons
- **EXTERNAT mixte**
(mixité au 1er cycle en 1992-1993)



- **NOMBRE RESTREINT D'ÉLÈVES**
- **COURS SECONDAIRE RÉGULIER COMPLET**
- **DIRIGÉ PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES**
- **PORT DE L'UNIFORME**
- **GYMNASE, PISCINE INTÉRIEURE, PATINOIRES EXTÉRIEURES, IMMENSE TERRAIN DE JEUX**

- **L'école est située à la campagne**, sur la rive (sud) du St-Laurent, en face de la ville de Trois-Rivières.
Elle envisage d'organiser un service de transport de fin de semaine jusqu'à Longueuil, si le nombre d'usagers le justifie.
- **Des séances de renseignements**, suivies de visites guidées, auront lieu le dimanche 10 novembre, de 13 h à 15 h 30.
Prière d'indiquer votre intention de venir en signalant le (819) 222-5601 le jour, sur fin de semaine ou en soirée.
- **Tests d'admission:**
premier samedi de DÉCEMBRE et de FÉVRIER.

1325, avenue des Pensées, Ste-Ange-de-Laval
(Ville de Bécancour) G0X 2H0

Le Collège Charles-Lemoyne ouvre une école à Boucherville

Le Collège Charles-Lemoyne, déjà établi sur deux campus, à Longueuil et Ville Sainte-Catherine, ouvrira une nouvelle école secondaire à Boucherville en septembre prochain.

Évalué à environ 5,5 M\$, sans compter le coût d'achat du terrain, le projet est destiné à accueillir 580 étudiants des environs de Boucherville.

Jean-Yves Ferland, directeur général du collège, a expliqué aux AFFAIRES que l'école pourra aussi être fréquentée par les étudiants de Longueuil, en secondaire IV et V, lesquels doivent présentement se rendre à Ville Sainte-Catherine pour terminer leur cours. Les deux campus regroupent 2 050 étudiants.

La construction sera financée par le biais d'un emprunt bancaire. Grâce à la plus-value des terrains de l'école, acquis il y a 17 ans, il n'a pas été trop ardu d'obtenir du financement.

Le Collège Charles-Lemoyne a déposé une demande, il y a trois ans, afin d'ouvrir une institution privée de niveau post-secondaire en Montérégie.

M. Ferland a précisé qu'il espérait une réponse cet automne de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie.

VALLIER
LAPIERRE

L'Académie Lafontaine a quadruplé sa clientèle en trois ans

Ouverte en 1988-89 avec 180 étudiants, l'Académie Lafontaine, située près de Saint-Jérôme, est fréquentée cette année par 900 garçons et filles. On peut y entrer à l'âge de quatre ans, en pré-maternelle, et y poursuivre ses études jusqu'au secondaire V.

Yvon Robert, directeur général de l'école et président du Mouvement pour l'enseignement privé, a expliqué aux AFFAIRES que cette progression a été suivie d'une multiplication par cinq de la masse salariale et du budget des dépenses. Environ 6 M\$ ont été consacrés aux immobilisations. Le plus récent investissement a consisté en l'ouverture d'une nouvelle aile pour le niveau primaire, en septembre dernier.

Une partie du financement a été obtenue par des moyens plutôt originaux pour une institution privée. En effet, chaque famille inscrivant un premier enfant doit souscrire 1 000 \$ en plus des frais de scolarité habituels. Cela a permis d'amasser un premier M\$. Un autre montant équivalent a été obtenu par le biais d'une émission privée d'obligations. Le financement hypothécaire a été obtenu auprès de trois caisses populaires des environs. Un pensionnat a d'ailleurs été construit par les caisses elles-mêmes et loué pendant un an avant d'être acquis par l'Académie qui n'a eu à déboursier aucun comptant.

Le Loyola High School occupera de nouveaux locaux l'an prochain

Le Loyola High School emménagera, en septembre prochain, dans une nouvelle école, en cours de construction, sur une partie du terrain qu'il occupe déjà.

Érigée au coût de 8 M\$, la bâtisse accueillera les 650 garçons fréquentant cet établissement anglophone d'enseignement secondaire.

Située dans Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, l'institution comptera notamment 21 salles de classe, un auditorium, une cafétéria, quatre laboratoires de sciences, des salles diverses pour la musique, les arts et l'introduction aux technologies.

Directeur général du Loyola High School, le père Winston Rye a expliqué aux AFFAIRES que le financement provient de dons des anciens, de contributions de la Compagnie des Jésuites et de la vente de la présente école à l'Université Concordia.

Enseignement du commerce International

L'option commerce international est depuis peu enseignée au Collège d'affaires Ellis, situé à Drummondville. Il s'agit du premier diplôme d'études collégiales (DEC) en technique administrative à porter sur cette matière. Ouvert en 1930, le collège Ellis est spécialisé en techniques de bureau et administratives au niveau post-secondaire. Il accueille 200 étudiants.

Jacques Scalzo, directeur général de l'établissement, a décidé de dispenser cette formation après qu'il ait constaté que la moitié des quelque 300 PME installées dans la région immédiate de Drummondville exportaient. Cette particularité lui a aussi donné l'idée de démarrer la formation avec la formule coopérative, impliquant des stages en milieu de travail.

Quelques-uns des étudiants, initiés notamment aux subtilités du droit international, des documents de transit et de dédouanement, effectueront leur stage au bureau montréalais de Starber International, le deuxième plus important courtier en douanes au Canada. Cette firme doit généralement dépenser environ 5 000 \$ pour former ses employés aux pratiques en usage dans le commerce international.

COLLÈGE SAINTE-ANNE

1250, boulevard Saint-Joseph • Lachine, Qc • H8S 2M8
Tél.: 637-3571 • Télécopieur: 637-8906



Institution dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne
pour FILLES et GARÇONS de 1re à 5e secondaire.

LE COLLÈGE COMPREND:

- l'Édifice central
- le Pavillon «Marie-Esther»
- le Centre sportif «le Goéland»
- le Centre culturel qui ouvrira ses portes en janvier 1992

«PORTES OUVERTES»

le dimanche 3 novembre 1991
Arrivée: entre 13h30 et 14h30

EXAMENS D'ADMISSION

30 novembre et 7 décembre 1991
11 janvier 1992

130 ans d'éducation

AU SERVICE DES JEUNES
POUR FAIRE GRANDIR LA VIE, LA VÉRITÉ, LA LIBERTÉ.

Le Collège Marie-Victorin offrira le secondaire

Pour mieux assurer le renouvellement de sa clientèle et répondre à un besoin du milieu, le Collège Marie-Victorin, situé au nord-est de Montréal, accueillera, en septembre prochain, des étudiants de niveau secondaire. Fait à signaler, le programme qui sera créé ne nécessitera aucun investissement important car il sera en effet dispensé dans des pavillons existants.

André Beaucage, directeur général du Collège Marie-Victorin, a expliqué aux AFFAIRES que la localisation du collège, près de l'intersection des boulevards Langelier et Henri-Bourassa, lui permet de profiter de l'évolution démographique importante de l'est de Montréal, surtout de Rivière-des-Prairies.

Du même coup, les diffi-

7000
COLLÈGE MARIE-VICTORIN



André Beaucage, du Collège Marie-Victorin, explique que la localisation du collège, près de l'angle boulevards Langelier et Henri-Bourassa, lui permet de profiter de l'évolution démographique importante de l'est de Montréal, surtout de Rivière-des-Prairies.

cultés financières entraînées par la décroissance du nombre d'étudiants en âge de

fréquenter le secteur collégial peuvent éventuellement se résorber. La clientèle du

Collège est passée de 1 800 étudiants, en 1984-85, à 1 600 actuellement.

Par ailleurs, le collège dispense des cours du soir à 2 500 adultes.

Coopération avec l'entreprise

En plus du cours général, on y donne cinq formations professionnelles différentes.

Une coopération avec le milieu de l'entreprise sera

possible, dès l'an prochain, aux étudiants inscrits en techniques administratives.

En effet, pour cette spécialité, le Collège Marie-Victorin a établi un programme d'alternance travail-étude avec les nombreuses PME établies aux alentours.

VALLIER
LAPIERRE

COMMERCE INTERNATIONAL

Importation, exportation, libre-échange

Le Collège d'Affaires Ellis de Drummondville offre, depuis septembre 1990, cette nouvelle spécialisation en techniques administratives dans le but de répondre aux besoins d'un très grand nombre d'entreprises canadiennes transigeant avec l'extérieur du pays.



Saviez-vous que:

- Nos étudiants reçoivent une formation bilingue, basée sur 60 ans de savoir-faire.
- Nos programmes sont offerts en régime coopératif (alternance travail-études) permettant ainsi à nos diplômés d'acquérir de l'expérience et d'avoir des références.

Rien d'étonnant que chaque année nous recevions en moyenne deux fois plus d'offres d'emploi que le nombre de nos diplômés.

Le collège offre en outre le programme de Techniques de gestion de bureau, aussi offert en régime coopératif.

- **Samedis d'informations:** 23 novembre et 14 décembre 1991 - 18 janvier, 15 février et 14 mars 1992.
- Informez-vous de notre activité «étudiant d'un jour».

Collège
d'Affaires
Ellis

Institution privée d'enseignement professionnel de niveau collégial.

400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3
Téléphone: (819) 477-3113
Télécopieur: (819) 477-4556

L'Institution Charlemagne achève son plan d'expansion

Fondée en 1969, l'Institution Charlemagne de Pierrefonds vient de terminer sa quatrième phase d'expansion en six ans. Bernard Laudy, son directeur général, a expliqué aux AFFAIRES qu'un dernier agrandissement, lorsque l'accroissement de la clientèle le justifiera, complètera le plan global initialement prévu.

Cet établissement offre les niveaux de prématernelle, maternelle, primaire et secondaire. Environ 860 garçons et filles, dont 70 % proviennent des environs, sont inscrits à cette école qui s'est donné comme mission de préparer les cadres de demain.

Le port de l'uniforme y est obligatoire. M. Laudy, qui fut nommé à la direction à l'âge de 25 ans, en 1980, a mentionné que l'Institution vise à inculquer les valeurs morales fondamentales. Il parle du sens des responsabilités, du goût de l'effort et du travail, d'une très grande honnêteté et de la fidélité à l'entreprise.

La dernière phase, construite au coût de 2,7 M\$, comprenait l'ajout d'un deuxième gymnase et de classes supplémentaires. Les activités sportives sont à l'honneur à l'Institution qui vise à préparer des étudiants aussi sains physiquement que moralement.

Brébeuf et Vincent-d'Indy s'associent pour offrir un cours en commun

Le Collège Jean-de-Brébeuf et l'École de musique Vincent-d'Indy ont introduit un nouveau diplôme d'études collégiales (DEC) en partageant leurs ressources respectives. Les étudiants obtiendront, au bout de trois ans, deux spécialités, en musique et en sciences pures, qui leur permettront d'élargir leur choix de carrière en entrant à l'université.

Benoit Lauzière, directeur général du Collège Jean-de-Brébeuf, a expliqué aux AFFAIRES que l'entente a été

conclue sur la base d'un projet expérimental. Elle n'implique aucun réaménagement de part et d'autre, étant donné que les étudiants inscrits construiront leur horaire avec des cours existants dans les deux institutions.

La formule devrait prendre son envol l'an prochain avec une vingtaine de candidatures. Les deux premières années se passeront surtout à Vincent-d'Indy alors que la dernière se déroulera en grande partie à Jean-de-Brébeuf.

Le DEC en musique de

Vincent-d'Indy pouvait déjà permettre l'inscription des diplômés à un cours universitaire en sciences humaines. Comme les étudiants en musique affectionnent aussi beaucoup les sciences pures et vice-versa, on a voulu élargir leur éventail de choix.

Pour minimiser les risques associés à une carrière de musicien professionnel, les étudiants de Vincent-d'Indy préfèrent souvent se doter d'une formation qui leur assurera un gagne-pain plus stable.

INSCRIPTION 1992-1993



collège
Mont-Royal

Dans la tradition des collèges privés...
... une école à dimensions humaines!

- Institution d'enseignement secondaire privée mixte -
- Déclarée d'intérêt public par le MEQ -
- 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e secondaires
- 450 élèves -

- Atmosphère calme et disciplinée propice à l'étude -
POUR 1^{re} et 2^e SECONDAIRES

EXAMEN D'ADMISSION 1992-1993

Le samedi 16 novembre 1991 à 9h00

POUR 3^e, 4^e, et 5^e SECONDAIRES

Inscription après étude du dossier

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

Le dimanche 10 novembre 1991 de 10h00 à 15h00

2165, rue Baldwin, Montréal - 351-7851

(près du métro Honoré-Beaugrand)

UNE ÉCOLE DANS UNE ÉCOLE

À L'ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST

MONTREAL

Depuis sa fondation en 1957, l'Académie Michèle-Provost n'a cessé d'élargir et de perfectionner ses services auprès des élèves. Rechercher l'excellence à travers l'évolution psychologique et pédagogique de l'enseignement, et l'appliquer adéquatement en conformité avec les besoins de sa clientèle et les directives ministérielles, ont toujours été la base et le fondement de son action.

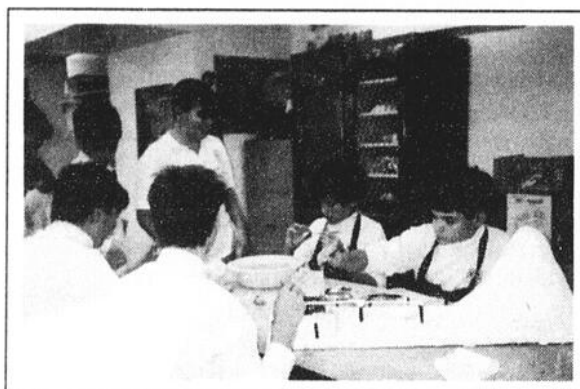
L'une des premières implantations pédagogiques du Collège, a été l'enrichissement progressif et systématique des matières scolaires, en leur donnant un impact plus dense et plus large, capable de cibler les différentes formes d'aptitudes et d'habiletés mises en présence.

La réalisation de cette attitude pédagogique allant en s'affinant au fil des années - et l'expérience acquise par la Direction et les enseignants - ont amené à mieux cerner le profil de certains élèves se démarquant par rapport à leur groupe, par leurs aptitudes tant intellectuelles que sensori-motrices ou socio-affectives.

C'est pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes et à leur épanouissement qu'un programme de douance a été créé, à l'instigation de Mme Michèle PROVOST, afin de permettre aux élèves doués d'étancher leur soif de connaissances tout en les préservant d'une image de "génie", génératrice d'individus perçus comme marginaux.



Ce sont initialement les élèves du primaire qui ont été visés, de l'avis même de Mme Michèle PROVOST, qui possède une longue et solide expérience psychologique de l'enfance. C'est à partir de cette période de sa vie que l'enfant doué doit être pris en main pour bénéficier d'un maximum de développement de ses talents. Développement qui doit se poursuivre ensuite tout au cours de sa scolarité primaire, secondaire, etc.



Pour éviter une certaine "marginalisation" des élèves doués vis-à-vis de leurs pairs et dans le collège en général,

- les enfants suivent les cours réguliers dans leurs classes respectives et sont assujettis aux mêmes obligations didactiques,
- mais à certaines heures, en groupes et ponctuellement, ils se rendent à leurs ateliers de douance,
- leur évaluation se fait séparément et n'entre pas dans le cadre de l'évaluation sommative du programme régulier de la classe.

Les ateliers de douance sont basés systématiquement sur les paramètres du développement de l'intelligence, à savoir:

- sur le développement de l'esprit critique,
- sur le développement de l'esprit logique,
- sur le développement de l'esprit créateur.

Objectif: créer un climat psychologique agréable et un entourage fonctionnel, où les élèves se sentiront à l'aise, où ils aimeront venir volontiers et qui leur donnera le désir d'y travailler.

Des groupes de 5 à 15 élèves suivent les cours du programme de douance, à raison de 10 heures par semaine, dans les matières suivantes: mathématique, sciences humaines, sciences de la nature, français, arts plastiques et informatique.

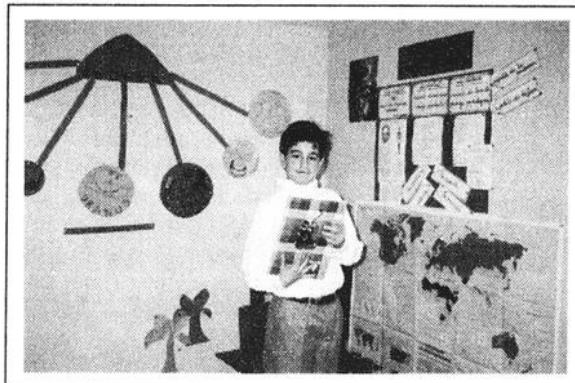
Tout en suivant le programme régulier de leur niveau et assujettis aux mêmes obligations didactiques que leurs pairs, ils sont toutefois soulagés des exercices répétitifs inhérents au programme et sans grand intérêt pour eux et peuvent s'adonner ainsi à des occupations qui correspondent davantage à leurs besoins et à leurs talents spécifiques.

Le fait qu'ils appartiennent à un groupe restreint, d'âges et de niveaux différents, leur offre la possibilité de fonctionner d'une

nouvelle façon, favorisant d'une part, une plus grande autonomie et d'autre part, une entraide et une implication mutuelles dans des activités collectives, originales et enrichissantes.

On comprendra alors le bien fondé d'un des critères de pré-sélection: à savoir celui d'une bonne santé physiologique.

En effet, l'élève appelé à travailler en atelier de douance, est soumis à une vie plus active que celle de la plupart de ses camarades. Veiller scrupuleusement, et cela dès le départ, à ce que les impératifs de sa nouvelle forme d'apprentissage n'entrent pas en conflit avec certaines normes spécifiques de son équilibre physiologique personnel, demeure un souci constant de tous les intervenants.



À travers les différentes phases de l'évolution de l'enfant, les professeurs ont toujours à l'esprit de développer en lui sa pensée critique, sa pensée logique et sa pensée créatrice, développement qui est le principal objectif du programme de douance.

Un programme pour enfants doués et talentueux a longtemps été réclamé par des parents. Ce programme existe à l'Académie Michèle-Provost. Il porte en lui tous les germes d'une expansion positive et rapide et est appelé à rendre des services notables dans un domaine encore peu étendu, mais de plus en plus recherché.

Dès son implantation, il y a maintenant quatre ans, le Ministre de l'éducation félicitait l'initiatrice de cette expérience dont il soulignait l'originalité et la qualité, tout en encourageant à en poursuivre le développement.

Pour tout renseignement, téléphoner au 934-0596.

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé, mixte reconnu d'intérêt public
Primaire et Secondaire - Pensionnat et Externat

Situé au centre ville, sur le flanc du Mont-Royal

ADMISSION SUR RENDEZ-VOUS

TÉL.: 934-0596

1517 AV. DES PINS OUEST - MONTRÉAL H3G 1B3